



COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

## AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

La deuxième phase de la fusion des marchés financiers de l'Afrique Centrale s'articule autour de la dynamisation du marché financier à travers la restructuration et l'optimisation fonctionnelle des organes, la réforme réglementaire et l'efficacité opérationnelle des différentes structures de marché.

Depuis plusieurs mois, des équipes de la COSUMAF, de la Banque Mondiale, de la Banque centrale et d'autres représentants de structures et d'acteurs du marché travaillent à la refonte et à l'optimisation des textes de base du Régulateur et du Marché.

Les différents intervenants directs ou indirects du marché financier de l'Afrique Centrale, organismes, intermédiaires de marché ainsi que le public en général, sont informés que les projets de proposition de textes réglementaires du marché sont disponibles sur le site web de la COSUMAF ([www.cosumaf.org](http://www.cosumaf.org)) en vue de recueillir tout commentaire, objection, observation liés à cette refonte.

Les contributions peuvent être faites par courrier à la COSUMAF, directement en commentaire sur le site web ou aux adresses suivantes de l'institution : [f.bimogo@cosumaf.org](mailto:f.bimogo@cosumaf.org) et [biloghe-angoue@cosumaf.org](mailto:biloghe-angoue@cosumaf.org), dans la période du 19 au 29 novembre courant.

Fait à Libreville, le 19 novembre 2020

COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Tél.: + 241 01.74.75.89 / 91  
B.P. 1724 Libreville - GABON

Le Président,

L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM